

Commission Nouvelles Technologies

Compte-rendu réunion du mardi 11 février 2022

Président et vice-président : Bruno Demange et Olivier Melinand

Présents : Bruno Demange, Olivier Mélinand, Philippe Conte et Emeline Droxler

Coté direction : Michael Friederich (Directeur de l'Exploitation et des Moyens du Réseau France 3),

Frédérique Gouard (Assistant de Projet/Etudes)

Excusés : Christian Mathieu, Thierry Cormerais, Emmanuel Denanot, Gaëtan Guetiere, Evelyne Hebert, Claire Lebret.

POINT 1

BILAN DES PROJETS 2021

Globalement, nous pouvons résumer cette année comme celle d'un maintien opérationnel et de modernisation de nos équipements.

Ce maintien représente un budget de 11 millions d'euros (dont la moitié a porté sur les régies Mosar).

Pour l'essentiel, ces projets ont porté sur des renouvellements et sur des évolutions. A l'échelle du réseau, les renouvellements et évolutions peuvent prendre plusieurs mois ou années (NRCS) donc toutes les régions ne sont pas au même niveau en même temps.

- LA SÉCURISATION DU RÉSEAU WAN

Afin d'éviter de nouveaux risques de cyber attaques.

- LE WIFI DES IMPLANTATIONS RÉGIONALES

- LA MODIFICATION DE CERTAINES COUVERTURES HERTZIENNES DE FRANCE 3

Budget correspondant à la diffusion des matinales de France Bleu sur France 3. Cela englobe la partie diffusion, la modification de certaines couvertures hertziennes et le raccordement Wan avec France Bleu

- L'INFOGRAPHIE

Maestro : cela correspond au renouvellement des diffuseurs d'infographie/infodécor

- LE MAINTIEN ET L'ÉVOLUTION DE I MÉDIA ET DE MONA LISA

Evolution de Mona Lisa par exemple pour interfaçage avec Newsboard

- EVOLUTION ARGOS

Avant le passage à Sherlock

- RENOUELEMENT NRCS

- LE RENOUELEMENT DES ÉQUIPEMENTS DE MIXAGE FAIRLIGHT

Avec une deuxième salle de mix dans les Direction régionales

- L'ÉQUIPEMENT DU « SITE DE QUALIFICATION »

A Strasbourg (plateforme test)

- LA MISE A JOUR DES RÉSEAUX D'ORDRE

Clearcom, par rapport à la compatibilité avec Window10.

- LE RENOUELEMENT DES COMPTEURS/DECOMPTEURS

Ce nouveau matériel est déjà intégré dans les nouvelles régies, avec des fonctionnalités intégrées à travers le futur NRCS

- LA CENTRALISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU CLOUD

- UPGRADE DE BORIS EFFECT (BCCF3)

Il s'agit d'un *plug-in* du Médiacomposer (permettant de faire des effets), qui n'est plus intégré dans le *package Avid*.

Autres investissements prévus en 2021, l'implantation de seconds mixages dans les directions régionales, avec la technologie *Resolve*. L'idée est de pouvoir désengorger le mixage en optimisant les créneaux en fonction des disponibilités des techniciens. C'est quasiment achevé partout.

- LE RENOUELEMENT DES CODEURS ET DÉCODEURS ATEME POUR LA CTR (contribution temps réel au travers du Wan).

Ils arrivaient en fin de vie, et cela représente une enveloppe de 500.000€ au total (France Bleu et France 3)

Et bien sûr le déploiement des régies *Mosar*.

Un budget non négligeable MCO (maintien aux conditions opérationnelles) d'une enveloppe de 500.000 € par an destinée à maintenir nos équipements. Si on rapporte ce chiffre aux 23 sites, il s'agit d'un budget de 20 000 euros, latitude bien limitée au vu du cout du matériel pro et des besoins locaux.

Dans ce budget, il y a un budget décentralisé, partagé et arbitré sur les antennes régionales. Les arbitrages sont effectués en fonction des besoins exprimés par les antennes, sachant que toutes ne sont pas avec le même niveau de modernité ou de vétusté.

Après, il n'est plus possible pour les antennes « d'acheter ce qu'elles veulent ». Il y a les contraintes liées aux marchés, avec l'obligation de passer par des appels d'offres européens dès lors que cela dépasse un global de 200.000€ pour l'entreprise.

Des priorités sont exprimées : par exemple, les oreillettes sur les plateaux, avant de s'attaquer l'an prochain aux HF, toujours sur les plateaux.

L'ensemble de ces investissements, hors régies *Mosar* représente une part non négligeable du budget global (au niveau de toute l'entreprise) soit une enveloppe moyenne de 280.000€ par antenne. Mais c'est aussi à mettre en adéquation avec le nombre de sites, dans le Réseau.

POINT 2

LES PRINCIPAUX PROJETS 2022

1/ LA POURSUITE DES IMPLANTATIONS DES RÉGIES MOSAR

A ce jour, nous comptons 5 régies MOSAR en production : Rouen, Nancy, Reims, Poitiers et Caen.

4 renouvellements sont en cours : à Clermont (avec une mise en route pour mi-avril), Lyon (avec l'activation de la régie provisoire, « on air » le 14 mars, puis Grenoble (phase de préparation à la régie provisoire) et Toulouse (début de la partie projet).

Ensuite, 3 autres projets sont prévus pour débuter en 2023 : Rennes, Nantes ou Orléans, puis Marseille ou Antibes (selon les avancées qu'il y aura en matière de relocalisation). Le matériel de la dernière régie provisoire Mosar aura vocation à servir de spare pour les régies Mosar en service à la fin du déploiement. Certains sites auront eu la chance d'avoir une régie Mosar en régie provisoire (car régie de Strasbourg) ce qui permet aux techniciens durant les travaux de se former sur les nouveaux matériels.

Et à part quelques petits détails ou ajustements, il s'agit de 12 régies très semblables, qui équiperont la moitié des antennes du Réseau. Auxquelles il faut ajouter celle du « site de qualification » de Strasbourg (mais qui n'aura pas toutes les fonctionnalités dont la diffusion).

En terme de commande, le marché dit régie Mosar se finit en 2023 ; celles achetées en 2023 auront un déploiement en 2024.

Ensuite, à partir de 2024, pour les suivantes, il s'agira alors d'un nouveau cahier des charges.

Toutes ces régies sont compatibles pour recevoir l'automate Overdrive, mais aucun n'a été acheté à ce jour (sauf celui de Rouen et le site de requalification).

2/ LE « SITE DE QUALIFICATION » DE STRASBOURG

La régie *Mosar* de Strasbourg où se dérouleront les tests est terminée à 90%. Il ne manque plus que les caméras et l'éclairage.

Deux postes de montage sont prévus + deux postes Newsboard / Open Médias.

La livraison par le prestataire RBM est prévue pour le 18 mars. L'intégration Open Médias / Overdrive est quant à elle prévue pour mi-mai. Les premiers tests devraient pouvoir débuter à partir de septembre.

Des experts sont formés dont 4 personnes du réseau, l'objectif étant d'avoir des techniciens ayant une expertise très pointue pour le suivi de ces régies sur la durée.

De mai à août, il y aura la phase du développement du Show Design, pour commencer à travailler sur les modules de scénarisation lié à l'utilisation de l'assistant de production (l'automate). Ce travail sera effectué notamment par l'ingénierie, les experts, le réalisateur conseil et la suite reste à écrire selon ce qui sera décidé pour ce projet de régie tests.

3/ LA PARTIE MAESTRO (SERVEUR GRAPHIQUE)

Le projet 2019, qui a subi du retard suite à la crise sanitaire, s'est déployé en 2021. Les formations des référents ont été réalisées, la formation pour les exploitants va reprendre dès la fin du PCA. Déploiement de maestro d'ici la fin du semestre.

4/ LA MODERNISATION DES HABILLAGES DE PRODUCTION (MHP)

Il s'agit en l'occurrence d'un système destiné à générer les nouveaux synthés (en remplacement de Ross/Xpression). D'autres fonctionnalités seront possibles permettant de faire de la création graphique.

Bien sûr MHP sera intégré dans l'environnement NRCS avec des plug in qui peuvent être intégrées avec des PC. Il y aura possibilité de mutualiser et centraliser des bases de templates (éléments graphiques), stocké au niveau central et du coup disponible pour tout FTV.

Un mini MAM (*media asset manager*) pour la partie graphique sera intégré dans cette nouvelle machine. Elle sera connectée à l'automate pour une exploitation manuelle et/ou pilotée.

Le dispositif est appelé à équiper les 4 régions du Siège, les 23 centres régionaux, le CDE du siège, les 7 cars de la Fabrique, la région de France Info et de « France 3 Toutes régions ».

L'appel d'offres est en cours. Il s'agit d'un énorme marché, avec des procédures d'achat assez complexes. L'attribution aura lieu d'ici septembre. Les premiers déploiements se feront sur les cars et le siège en 2023, sur le [réseau en 2024](#).

5/ LE PROJET « SERVEUR VIDÉO DUBMASTER »

C'est le remplacement des serveurs de diffusion Nexio. Les régions *Mosar* en sont déjà équipées. Pour les autres régions, le déploiement est en cours. Le projet a pris du retard en raison de la crise sanitaire.

6/ LE PROJET NRCS

Concernant *Newsboard**, les formations s'achèvent et tout devrait être en service avant les élections du mois d'avril.

*Equivalent actuel de MONA pour le réseau ; déploiement sur tout le réseau en cohabitation avec MONALISA

Concernant Open Médias*, la fonctionnalité est en service au Siège, et donc sur l'antenne de Paris Île de France.

*Equivalent actuel de LISA pour le réseau. Déploiement sur deux sites pilotes Orléans et Nantes en 2022. Déploiement sur tout le réseau prévu pour 2023.

Les prochaines dans le Réseau seront Orléans et Nantes, pour le 4ème trimestre 2022. Les autres suivront, et tout ira très vite, ensuite, puisque l'ensemble du Réseau sera opérationnel d'ici 2023.

7/ LE PROJET PALO ALTO

Ce sont des Firewall, protection du réseau informatique. Il s'agit de renforcer la protection de nos réseaux informatiques (vlan) contre les risques de cyber attaques. Il s'agit d'un projet important, mais qui sera transparent pour les utilisateurs.

8/ WAN ET SON FUTUR

Il s'agit de toutes les interconnexions entre nos antennes régionales. Aujourd'hui, c'est une filiale d'Orange, OBS, qui gère ce service, avec des infrastructures de 1 Go (dont 800 Mo utiles), nous commençons à être au taquet en raison de l'augmentation des échanges de médias. Nous allons donc passer à 10 Go pour une gestion plus fluide, et c'est un marché prévu pour être effectif en 2024.

9/ LES AVIWEST

Les premiers émetteurs DMG PRO 180 ont déjà 7 ans, et ne sont pas compatibles 5G.

Renouvellement donc par des PRO 360, nouvelle génération. Le projet est sur plusieurs années

Lors de la commission, il a été rappelé que, à ce jour, les 3 grandes entités de l'entreprise se sont positionnées sur 3 marchés différents, avec les 3 grands acteurs de cette activité :

1. -le français AVIWEST pour le Réseau
2. -l'américain TVU PACK pour le Siège
3. -et l'israélien LIVE U pour l'Outre-Mer

Les 3 équipements sont différents, mais assez comparables. Quelle sera la politique de l'entreprise lorsqu'il s'agira de choisir le même matériel ? Difficile de dire dès à présent !

10/ LE PROJET « GRANDS CAPTEURS »

Aujourd'hui, nous achetons ce type de caméscopes de façon sporadique. La direction entend le fait qu'il existe une demande importante des JRI pour pouvoir disposer de ce type d'outils et proposer des écritures différentes. Donc, un marché va être lancé : l'idée est de trouver des boîtiers photos avec une connectique plus broadcast (avec notamment des prises XLR, et des outils de connexion moins fragiles que ce que l'on voit sur ces matériels). Autre paramètre : l'optimisation pour ingester, alors que nous sommes sur des formats atypiques.

Des tests ont été effectués à Lille, Bordeaux et Rouen, avec des matériels type Sony Alpha 7, Sony FX3, et des Canon C300 ainsi que le tout dernier R5C (Canon).

L'objectif est qu'il puisse y avoir au moins un équipement de ce type dans chaque antenne dans le courant de cette année 2022 (et si possible, 2 pour la fin de l'année). L'appel d'offre sera finalisé pour mars/avril.

Et plus globalement, au vu des évolutions, l'objectif est d'être en capacité de proposer des panoplies d'outils (pour que les personnes puissent choisir en fonction de ce qu'elles ont à faire).

11/ ACHATS D'ÉCRANS

La direction envisage d'anticiper le remplacement au fur et à mesure les plasmas des plateaux JT. Il va aussi y avoir le plateau du site de qualification de Strasbourg à équiper. Un appel d'offre est en cours.

12/ ÉCRANS TACTILES DUR LES PLATEAUX

Là aussi, un appel d'offres est en cours. Certaines régions en sont déjà équipées pour leur 18h30. Il existe un certain risque sur les délais de livraison, compte tenu des problèmes actuels avec les composants électroniques. La direction espère que ces déploiements seront effectifs avant les élections législatives.

Suite aux ateliers des JTR, David Montagne, réalisateur conseil va, sur la base d'outils communs une proposition adaptée à chaque antenne lors de l'installation. Une formation d'une journée de prise en main est prévue.

13/ ÉVOLUTION DE ARGOS

Un travail est en cours avec la direction du numérique.

Il y a désormais une nécessité d'enrichissement des métadonnées (qui vont améliorer le référencement) pour une meilleure visibilité de nos médias sur les réseaux sociaux et sur internet.

Dans le détail, aujourd'hui, le travail se fait de façon manuelle avec transmission à un prestataire (Plurimédia) qui, notamment, met en minuscules les données contenant des majuscules. Et ce prestataire transmet ensuite à France.tv. La DAIA (direction des datas et de l'intelligence artificielle) de FTV, ont développé et mis un système pour remplacer le travail que faisait jusqu'à présent Plurimédia, de façon automatique.

Demain, ce sera l'outil Argos qui hébergera l'ensemble des métadonnées qui viennent de l'antenne, de la communication, équipes numériques etc...et qui effectuera ces tâches réalisées par Plurimédia. La mise en place sera très rapide : d'ici le mois de mars.

14/ SHERLOCK

L'objectif est de pouvoir disposer d'un outil unique dans toute l'entreprise pour remplacer ARGOS (dans le Réseau), OSCAR (au Siège), et celui utilisé en Outre-Mer.

Tout ce qui touche aux programmes y est répertorié : y compris l'approche des droits, le nombre de diffusions, l'aspect financier...

Il s'agira donc d'un outil global, de la création à la diffusion.

C'est un produit belge, utilisé à la RTBF, à la BBC mais aussi à M6 et TF1, et qui sera customisé pour les besoins de France TV (et notamment les problématiques Outre-Mer avec les décalages horaires).

Comme pour d'autres, il s'agit d'outils en mode SAAS, avec des avantages en matière de sécurisation. C'est aussi un gage de développement par rapport à un produit « maison » qui aurait l'inconvénient des mises en jour et adaptations car FTV a parfois du mal à faire évoluer ses outils en interne.

Globalement, l'une des difficultés est la bonne coordination de tous ces chantiers, alors qu'il y a en parallèle la poursuite des cœurs de métier.

Le déploiement est prévu en 2024

POINT 3

LE MATÉRIEL AUJOURD'HUI SUR LES DIFFÉRENTS SITES

1/ RAPIDE TOUR D'HORIZON

4 CCR

- Rhône Alpes
- Corse
- Lorraine
- Nord Pas de Calais

5 VMIX

- Corse
- Picardie
- Provence Alpes
- et 2 à Aquitaine

8 RÉGIES FLY

- Alpes
- Auvergne
- Franche-Comté
- Lorraine
- Basse Normandie
- Languedoc
- Provence Alpes
- Côte d'Azur

2 RÉGIES FLY « BROADCAST » (Etiquetté broadcast car présence d'un poste réglages vision des caméras)

- Bourgogne

-Picardie

4 TRICASTER

-Rhône Alpes

-Auvergne

-Franche-Comté

-Limousin

5 VPTL

-Franche-Comté

-Corse

-Midi-Pyrénées

-Provence Alpes

-Poitou (mais adapté, et donc nécessitant une formation spécifique)

+ un 6ème promis à Pays de Loire en juin dernier (non affecté, et se trouvant à Rouen en ce moment pour une opération en vue).

4 DSNG MONOCAM

-Auvergne

-Franche-Comté

-Corse

-Champagne Ardenne

12 DSNG MULTICAM

-Bretagne

-Alpes

-Alsace

-Lorraine

-Haute Normandie

-Midi-Pyrénées

-Languedoc

-Picardie

-Aquitaine

-Limousin

-Côte d'Azur

-Pays de Loire

14 VRC

-Lyon

-St Étienne

-Clermont

-Dijon

-Auxerre

-Ajaccio

-Bastia

-Lille

-Caen

-Millau

-Montpellier

-Antibes

-et 2 à Orléans

10 VLRC

-Orléans

-Lille

-Montpellier

-Mende

-Reims

-Bayonne

-Pau

-Toulouse

-Aubenas

-Rennes

ET 159 AVIWEST

Entre 4 et 11 par antenne

2/ NOS COMMENTAIRES ET QUESTIONS

Les membres de la commission expriment tout d'abord une interrogation par rapport à la cohérence existant entre les différents sites.

Autre interrogation : concernant cette fois-ci le nombre de jours d'utilisation, assez faible (si l'on ne prend pas en compte des utilisations autres, telle la mission de régie provisoire à Clermont Ferrand pour le CCR 3, de Lyon...qui reviendra à Lyon pour la fin avril).

Deux raisons sont évoquées par la direction : tout d'abord le besoin en ETP (qui est évidemment une difficulté alors que la contrainte en ETP est de plus en plus forte), et ensuite le fait que ces outils ne sont pas toujours adaptés au besoin (notamment un manque de souplesse sur le terrain, alors qu'il existe désormais des moyens plus souples).

Un constat : les DSNG sortent beaucoup moins, et ne sont plus utilisés lorsque l'utilisation d'un AVIWEST suffit. Les élus rappellent qu'Aviwest ne signifie pas automatiquement non sollicitation de personnels PTA, et que l'équipe de journalistes se débrouille seule pour assurer la transmission.

La direction ajoute qu'elle pense que ces DSNG ont encore une utilité, et que c'est la raison pour laquelle ceux qui restent ont été upgradés en HD : « ils ne sont pas encore à rayer de la carte ». Ces matériels, ainsi que les CCR et VTPL ont occasionné des investissements de plusieurs centaines de milliers d'euros (qui n'auraient pas été engagés s'il y avait eu volonté de les arrêter).

Il nous est redit par ailleurs que la seule solution possible est d'effectuer de la mutualisation...mais à condition que les utilisations soient semblables, et que des paramétrages précis ne rendent pas impossible l'utilisation par des d'autres antennes que celle qui héberge l'outil.

Pour y voir plus clair sur ces questions de besoins, et de compatibilité, la direction souhaite qu'une cartographie soit engagée, et que nous puissions disposer d'une vision globale de la façon dont sont utilisés le CCR et le VTPL dont l'objectif sera de trouver une méthode commune d'exploitation. C'est ce qui a été confié à un exploitant du Réseau France 3 chef, qui sera invité à participer à différentes opérations pour cet état des lieux, mais cela pourra être élargi aux DSNG.

Autre sujet : les personnels qui ne disposent pas de matériel ne sont parfois pas formés pour les utiliser.

Un débat s'est engagé sur la notion de « base » sur laquelle les véhicules seraient rattachés. La direction souhaite qu'il n'y ait plus de voyage à vide, et que les véhicules puissent être stockés là où ils ont été utilisés. Avec une question à prendre en compte : la maintenance doit pouvoir être effectuée là où le véhicule se trouve, et sans que cela pénalise les budgets locaux. Ces dépenses doivent donc être entreprises en central.

3/ AU DELÀ, QUELS SONT LES PROJETS POUR UNE BONNE UTILISATION DE CES MATÉRIELS ?

La direction nous dit travailler sur 2 axes.

Le premier axe est sur la base des AVIWEST. Un test a été réalisé récemment à Caen sur un tournoi de tennis, avec un système de synchronisation avec 4 ou 5 caméras, et la possibilité de commuter via une régie, et la possibilité d'un retour.

L'idée est aussi de pouvoir disposer d'un « Pack Intercom Réseau », validé Cybersécurité FTV, pour interfacer aussi avec les réseaux d'ordres.

L'autre axe porte sur des VMIX virtuels, via le cloud : c'est une solution qui intéresse, au-delà des utilisateurs précurseurs. Il sera disponible partout, à tout moment et payable à l'utilisation, donc sans nécessité d'un investissement lourd. Il y aura juste besoin de l'achat d'une licence, en central, à 1800/2000 €...et la suite se trouve sur nos budgets de fonctionnement.

Cela nécessite néanmoins une bonne gestion de la cyber sécurité. Globalement, il s'agit de projets à échéance 2023 ou 2024.

4/ LA NOTION DE « VÉHICULE »

Si les moyens « traditionnels » tels le CCR ou le VPTL supposent des véhicules dédiés, ce n'est plus forcément le cas avec des moyens plus légers. Or, il n'est pas toujours possible d'installer nos équipements là où on le souhaite. Autre question : si certaines réalisations peuvent être effectuées dans les locaux de l'antenne, il est parfois pertinent de pouvoir les effectuer sur place.

Le véhicule est aussi un bon moyen pour « poser le matériel » : c'est la notion du « véhicule refuge », avec un aspect technique mais aussi un aspect SQVT.

La direction dit entendre, mais n'a pas toutes les réponses à ce moment précis. Cela mérite une réflexion plus approfondie.

5/ LE DSNG « BI FEED » DE BORDEAUX

L'équipement est particulier : il permet un départ plateau (avec de la fibre), il y a possibilité de faire un habillage, ou encore d'héberger des mélangeurs type VMIX. L'exploitation de la transmission s'effectue en mode manuel avec un opérateur de transmission permettant de viser tous les satellites et dans différents paramétrages de transmission. Comme le fut les premiers DSNG de l'époque. Technologie IP, NDI pour la vidéo et Dante pour le son.

Le but est de pouvoir s'ouvrir à toutes les mises en œuvre selon les ambitions éditoriales souhaitées.

Est-ce que ce matériel a vocation à se multiplier ? La réponse est oui.

Les élus s'en félicitent, d'autant plus qu'il ne faut pas oublier que la fiabilité des réseaux 3G ou 4G reste variable.

La direction rappelle que les AVIWEST peuvent aussi fonctionner avec du réseau physique (tel que la fibre) dans des lieux tels que les théâtres.

Enfin, difficile d'avoir une vision sur ces questions de transmission sans s'intéresser à la technologie Star Link, d'Elon Musk. Aujourd'hui, elle n'est pas encore complètement déployée, mais elle est quand même très bluffante. On peut supposer que lorsque ce sera opérationnel, ce sera très fiable pour un coût modique. Et sachant qu'il ne s'agit que d'une parabole dans une valise.

Mais ce n'est pas encore pour tout de suite.

En marge de ce sujet « transmissions », il a été précisé que les DSNG monocam n'ont pas vocation à être reconduits tels quels mais resteront en opération

Tant que possible

6/ QUID DES MOYENS TECHNIQUES POUR LES OPÉRATIONS DES RÉGIONS PILOTES DANS LE CADRE DU PROJET PROXIMITÉ ?

Dans de nombreuses prévisions exprimées à Bordeaux où Rennes, des points d'interrogation demeurent sur la question des moyens demandés. Mettre des mentions « CCR » ou « VPTL » prouverait qu'on en a besoin.

A cela, la direction redit que l'importance est de pouvoir proposer une gamme d'offres, d'où la nécessité d'une étude.

Les membres de la commission rappellent que les projets tels que formulés dans ces régions pilotes ne sont rien d'autre que ce que l'on faisait dans toutes les antennes il y a plus de 10 ans. Et que l'une des grandes différences avec hier est que nos moyens en ETP ont diminué.

La direction ajoute qu'il y a aussi les évolutions technologiques, et qu'il s'agit de trouver les bonnes adéquations entre les projets éditoriaux et les moyens adaptés.

Michael Friederich nous rappelle qu'il n'y a pas que le linéaire. Mais aussi le numérique et que les approches et types d'écriture ne sont pas les mêmes.

7/ LES VRC ET VLRC

Les VRC sont des moyens légers avec une parabole (de transmission satellite type valise) pour des lieux où il n'y a pas de 4G (dites Zones blanches), pour permettre des envois sans mobiliser un DSNG.

Les VLRC sont un système avec une antenne déportée. (transmission satellite automatique)

C'est assez moyennement utilisé, et cela aura vocation à disparaître si Star Link vient à être déployé.

8/ LES TRICASTER

Ils sont assez peu utilisés. Aujourd'hui, d'autres systèmes existent, type Black Magic : hyper compact et très performant.

9/ LES RÉGIES FLY BROADCAST

Ce sont des régies fly, mais avec des réseaux d'ordre et des contrôles de voies caméras. Les sites qui ont ces équipements les utilisent. Pour les autres, il y a le cloud et les solutions offertes par les VMIX.

Possible aussi, les prêts de matériel, comme cela a été le cas pour du sport à Montpellier, avec un VMIX associé à un VPTL, pour du ralenti.

10/ L'APPLICATION SWITCHER PRO

Avec cet outil, il s'agit de fabrication d'émissions avec des iPhone et un iPad pour la mise en images.

Ces matériels sont légers, sympas à mettre en œuvre, et offrent pas mal de souplesse dicit Michael Friederich. Le gros défaut, c'est le son, car il n'y a pas de système intégré.

Voilà un sujet type à évoquer avec un focus plus approfondi dans une commission telle que celle-ci, avec l'idée qu'elle se réunisse plus régulièrement.

Il est ajouté que la pratique est peut-être encore inconnue dans le Réseau, mais qu'elle est pratiquée à Malakoff et dans les Outre-Mer. Ce n'est donc pas une « innovation ».

Pour l'instant, sur le réseau, ce mode de captation est utilisé à Dijon et Besançon depuis septembre dernier. Aujourd'hui, c'est de la location et pas d'achat de prévu car Michael Friederich nous précise que nous avons déjà dans notre parc les UTS et des iPad.

Des questions existent : quelles conditions pour le transport ? Quelles conditions en termes de compétences « mises en images » ? Les personnels volontaires qui utilisent ces outils méritent la gratification par des primes UCC. Et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit d'émissions de grilles, hors JT : cela veut dire qu'il n'y a pas de gestes mécaniques, chartés.

Et lorsque l'on s'engage dans des expérimentations de ce type, l'important est ensuite de pouvoir les cadrer. La commission demande à avoir un focus sur ce mode de fonctionnement lors de la prochaine commission (présentation matériel/appli et présentation du workflow).

11/ LE VMIX

C'est assez sollicité pour NOA (même si ces 2 dernières années sont restées assez spéciales). Il sera intéressant de voir quels projets en 2022.

Marseille l'a utilisé sur un sport, en complément de la Fabrique. On est sur des éléments complémentaires, sur des émissions très ponctuelles.

Bordeaux a déjà utilisé un VMIX pour un « Dimanche en Politique ».

12/ LES CAMÉRAS

Les élus ont exprimé cette demande sur la nécessité de ne pas bouger les équilibres entre les différents modèles de caméras, sans une concertation préalable.

Car il existe des personnels attachés à chacun des modèles : on trouve en effet des Pro 200, des pros 400, et même des pro 300.

Nous savons que les 200 s'usent plus vite, qu'elles sont désormais remplacées par des 280, plus résistantes.

Nous savons aussi qu'il y a des évolutions dans les pratiques, notamment depuis l'arrivée des UTS, mais pour autant, nous savons ce sujet sensible et l'importance de veiller à cette concertation préalable s'il devait y avoir de nouveaux renouvellements de parcs. La direction nous a dit avoir entendu, et ajouté que ces grands renouvellements n'étaient pas à l'ordre du jour pour l'instant.

Point important : les 300 ne sont plus disponibles. Quand il y a un problème sur une, la direction arrive pour le moment à trouver des solutions avec d'autres, dans le Réseau, dans des endroits où elles ne sont pas utilisées. Mais ça n'est pas une solution pérenne. Il faudra trouver une autre solution pour après.

Autre point soulevé : l'absence de magasinier et les conséquences sur l'état du matériel. Sur cela, la direction a répondu qu'il n'est plus possible de proposer à chaque salarié une panoplie avec 4 types de caméras dédiées, et qu'il appartient donc à chacun d'être responsable pour en prendre soin, et pour faire remonter rapidement ce qui pourrait être constaté.

POINT 4

LES NOUVELLES RÉGIES

En préalable, il a été précisé que, lors de l'expérimentation de Rouen, certains aspects de configuration ne semblaient pas finalisés, ce qui avait pu placer des personnels en difficulté. Ils ont appréhendé ces aspects non finalisés comme des bugs.

Ce qui va changer avec le passage au « site de qualification », c'est que tous ces travaux de finalisation seront effectués avant la mise en route, afin que tout soit prêt avant.

Concernant les nouvelles régies, elles-mêmes, un travail de réécriture du besoin a été engagé, afin de mieux préparer le prochain appel d'offres de 2023 pour un marché opérationnel en 2024 (pour les antennes autres que celles évoquées en point 2).

Sachant que beaucoup de questions se posent alors que l'on entend dans les services cette nécessité de fabriquer avec beaucoup de souplesse, et à moindres coûts.

Jusqu'à présent, nos matériels ont toujours été compatibles pour tous types de produits. Les retours « terrain » laissent tout de même entendre des problèmes d'ergonomie, avec des remontées des utilisateurs du type « je n'ai pas tout ce qu'il me faut ».

La direction répond qu'il y a eu des évolutions sur les dernières régies Mosar suite à ce qui a été dit. Pour autant, il y a aussi le piège de l'habitude !! Et que les nouveaux matériels soient adaptés à des évolutions type Maestro ou les futurs synthés. Sur tous ces sujets, ce qui va être engagé à Strasbourg va aussi être un lieu d'échange et de partage sur toutes ces pratiques. La direction ajoute que le contexte a évolué par rapport à une époque où tout n'était pas forcément adapté. Là, les besoins sont portés notamment auprès de la direction de l'ingénierie.

Les élus ont exprimé le souhait pour les membres de cette commission de pouvoir visiter des lieux où cela fonctionne déjà : par exemple France Info, Euronews, ou des chaînes belges. La direction nous a répondu souscrite à cette demande.

Il est ajouté par ailleurs, que ce n'est pas uniquement le nombre de caméras et/ou extérieurs qui définit le critère prix d'une régie.

Dans les prochaines régies, il y aura besoin de prévoir une technologie IP, afin de pouvoir gérer des ressources à distance. La première régie FTV IP sera celle dédiée pour le car de la Fabrique pour les JO de Paris 2024

POINT 5

LES DRONES

D'entrée de jeu, la direction nous a précisé que la capacité des salariés n'est pas le problème dans la position actuelle de l'entreprise sur l'utilisation des drones.

Elle s'est ensuite livrée à un historique rapide.

Dès 2018, des démarches ont été engagées par rapport à ce qu'on appelle le « drone lourd », avec un niveau de responsabilité délégué à la présidente de l'entreprise.

La direction juridique avait bien identifié des risques en termes de responsabilité civile.

La fiction a néanmoins été autorisée, car il s'agit là de tournages hyper maîtrisés. Et, en dehors de cette activité précise, il a été décidé que l'entreprise ferait appel à un prestataire.

Aujourd'hui, les derniers débats entraînent une évolution, et la décision de relancer le sujet. Avec la prise en compte de la notion d'un besoin clair, net et précis, et avec cette question : quelles utilisations ?

Prises en compte aussi : l'évolution de la façon dont les déclarations doivent être faites !

La direction accepte donc que le sujet soit à nouveau mis sur la table. L'idée est que quelques personnes bien identifiées puissent travailler sur cette expression du besoin. Puissent aussi plancher sur cette question : est-ce que l'on peut envisager des tournages qui ne sont pas prévisibles ? Si oui, de quelle façon ? Qu'est ce qui est réaliste ?

Un pilote qui sort un drone n'est pas seul responsable, et ne sortirait pas « son drone ». C'est en l'occurrence celui de l'entreprise. Et s'il venait à chuter et blesser quelqu'un, ce serait un problème d'entreprise. En ce sens, ce n'est pas la même chose que s'il s'agit d'un prestataire qui prend ses propres responsabilités.

L'idée est que cet atelier puisse être mis en place rapidement. Sans qu'il y ait de garantie que ces travaux aboutissent, nous précise-t-on !

La direction ajoute qu'il s'agit là d'une initiative du Réseau.

Les élus ont salué l'initiative, en soulevant le fait que ce sont des pratiques qui sont mises en œuvre par les personnels d'autres chaînes telles TF1 ou M6 (y compris dans l'actualité). Le cas de TF1, avec une organisation

faisant que la partie administrative, sur les déclarations de vols notamment, est effectuée par un service coordination.

Autre aspect : du fait de la responsabilité qui va avec, il semble logique que la pratique soit assortie d'une formation (traitant les aspects pratiques mais aussi juridiques et administratifs).

Enfin, il doit aussi y avoir une cohérence, sachant que, en Outre-Mer, certains professionnels ont été formés pour cela, dans le cadre du plan de formation de l'entreprise. Depuis, pratiquent-ils ? Où est-ce qu'ils ont été formés « pour rien » ?

Les élus ont posé cette question : combien de sollicitations de prestataires pour des images de drones en 2021 ?

Très difficile pour la direction de pouvoir apporter une réponse, en ce sens que ce n'est pas un poste comptable dédié, et que ça vient donc se mélanger à toutes sortes d'autres dépenses.

La direction peut néanmoins dire qu'il n'y en a pas beaucoup.

La suite sur ce sujet sera donc la constitution et la réunion de ce groupe, pour tenter d'avancer sur les différentes questions énoncées.

Paris, le 14 février 2022